

AVIS

Il est porté à la connaissance du public que la modification de la redevance pour le service « repas sur roues » de la commune de Wincrange, votée par le conseil communal lors de sa séance du 17.04.2024, a été approuvée par Monsieur le Ministre des Affaires intérieures en date du 24.05.2024, référence : FC05-2024-A001.

Le texte de la modification est à la disposition du public à la maison communale à Wincrange, où peut en être pris copie sans déplacement.

Le bourgmestre

Le secrétaire